

# La FTQ réclame à son tour une commission d'enquête

Mise à jour le mercredi 17 novembre 2010 à 21 h 41 HNE



Le point de presse de la FTQ

**« Le fruit est mûr », selon le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Michel Arsenault, pour réclamer une commission d'enquête publique sur les allégations visant l'industrie de la construction.**

M. Arsenault, le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet, et la présidente du SCFP-Québec, Lucie Levasseur, unissent leurs voix pour réclamer une commission d'enquête sur « l'attribution des contrats publics à tous les niveaux ».

M. Arsenault soutient que la nouvelle position de sa centrale syndicale n'a rien à voir avec les derniers développements dans le monde municipal, notamment à Laval, mais qu'il s'agit d'une évolution au sein de son organisation.

Tout en maintenant que l'enquête policière constitue la meilleure façon d'enrayer la corruption, M. Arsenault estime que le temps est venu de recourir à une commission d'enquête en raison de la lenteur du travail policier. « À tous les jours, il arrive quelque chose de nouveau, déplore M. Arsenault, et ça devient comme une télé-réalité, toute cette histoire. Je pense qu'il est temps que le juridique se mêle de ça et fasse en sorte qu'on ait une commission d'enquête. »

La volte-face de la FTQ est d'autant plus marquante que son syndicat affilié, la FTQ-Construction, par l'entremise de M. Ouellet, maintenait encore vendredi qu'il était hors de question de réclamer une commission d'enquête publique. M. Ouellet déplore que les allégations de corruption salissent l'ensemble de l'industrie de la construction et des travailleurs qui y oeuvrent.

« La FTQ-Construction et ses syndicats affiliés ont toujours veillé aux intérêts des travailleurs et travailleuses de la construction, avance M. Ouellet. Aujourd'hui, les travailleurs et travailleuses de la construction nous disent que le temps est venu de demander une commission d'enquête ».

Représentant les employés de 258 municipalités, le SCFP rappelle que « les controverses concernent d'abord et avant tout l'octroi de contrats financés à même les fonds publics. Et elles ne se limitent pas au secteur de la construction ».

S'appuyant toujours sur le communiqué émis en novembre 2009, la FTQ soutient ne jamais s'être opposée à la tenue d'une enquête publique. Elle souhaite toutefois que le tout se fasse dans le respect du droit. La FTQ réclame ainsi, dans l'éventualité de la tenue d'une telle commission, le droit de faire entendre ses témoins, le droit de contre-interroger les témoins entendus et le droit de déposer des documents en preuve.

La boucle semble bouclée dans le dossier des allégations de corruption visant le milieu de la construction au Québec. L'organisme par lequel le scandale est arrivé en 2009, la FTQ-Construction, grâce à des révélations sur son ancien directeur général Jocelyn Dupuis, réclame désormais une commission d'enquête publique au gouvernement de Jean Charest.

À deux semaines du congrès de la FTQ, la pression de certains syndicats était très forte pour que Michel Arsenault dise enfin quelque chose qui pouvait, du moins en apparence, dissocier la centrale du scandale ambiant.

---

## EN COMPLÉMENT

POLITIQUE

[HYPERLIEN](#) - [Le Conseil du patronat préoccupé](#) 17 novembre 2010

POLITIQUE

[DOSSIER](#) - [La FTQ dans la tourmente](#) Chronologie des événements depuis les révélations sur les dépenses

exagérées d'un ancien patron de la FTQ-Construction



POLITIQUE  
VIDEO - [Le reportage de Marie-Maude Denis](#)



**Important** Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

### 0 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Soumettre

Les plus récents

- Accueil
- Grands titres
- International
- Régional
- Politique
- Économie
- Sports
- Arts et divertissement
- Santé
- Techno
- Science
- Alimentation
- Insolite
- Réflexion
- Paisirs

- Audio • Vidéo
- Dossiers
- Interactif
- Blogues
- Webfictions
- Conditions météo
- Conditions routières
- Conditions de ski
- Concours
- Témoïn

- Télévision et radio
- ICI Radio-Canada Télé
- ICI Radio-Canada Première
- ICI Musique
- Autres sites
- ICI Tou.tv
- ICI Musique
- ICI RDI
- Radio Canada International
- ICI Artv
- ICI Explora
- Jeunesse
- CBC.ca
- Archives

- Partenaires
- Sirius
- TV5

- Ressources
- À propos de CBC/Radio-Canada
- Aide à la navigation
- Boutique Radio-Canada
- Comment soumettre un projet
- Communiqués
- Contenus éducatifs - Curio
- Emplois
- Foire aux questions
- Hyperliens de référence
- Mises au point
- Nos coordonnées
- Publicité
- Services français de Radio-Canada
- Signalétique
- Transparence et responsabilisation
- Vente d'archives
- Vidéodescription

- Centre des membres
- Baladodiffusion
- Cyberlettre
- Fils RSS
- Mon profil
- MP3 en direct
- Services mobiles
- Widgets
- ICI Radio-Canada.ca en page d'accueil